



LE LOGEMENT ? PARLONS-EN !



15 FÉVRIER 2024

SOMMAIRE

01

LE GROUPE ACTION LOGEMENT

02

VOUS ACCOMPAGNER

03

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

04

RESTONS EN CONTACT





01
**LE GROUPE
ACTION LOGEMENT**

LE GROUPE ACTION LOGEMENT



ACTION LOGEMENT, UN ACTEUR UNIQUE, RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE



VISION

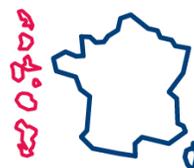
Faciliter l'accès
au **logement**
pour favoriser
l'**emploi**



MISSIONS

Proposer des **aides**
et **services** pour
accompagner les
salariés

Construire et
financer des
logements sociaux
et **intermédiaires**



IMPLANTATION

Des **directions**
régionales et **agences**
locales implantées au
cœur des territoires

50 filiales
immobilières

EN FACILITANT L'ACCÈS AU LOGEMENT
POUR LES **SALARIÉS**,
LE GROUPE SOUTIENT L'EMPLOI
ET LA **PERFORMANCE DES ENTREPRISES**,
ET CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET
À L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES

LE GROUPE ACTION LOGEMENT



ACTION LOGEMENT EST PARTENAIRE
DE LA **POLITIQUE D'ENTREPRISE**
ET RÉPOND AUX **PROJETS ET BESOINS** DES EQUIPES RH



Favoriser la **qualité de vie** des salariés et agir sur leur **pouvoir d'achat**

Facilitez leur **installation** grâce à nos **aides à la location**

Soutenez-les dans leur **projet d'acquisition**

Contribuez à **l'amélioration de leur habitat**



Aider et sécuriser les **recrutements**

Attirez de **jeunes talents** grâce à nos aides spécifiques

Facilitez la **mobilité professionnelle** des salariés et candidats



Soutenir les salariés en **difficulté**

Apportez une aide personnalisée aux salariés fragilisés dans leur accès ou maintien dans un logement en leur proposant un **service d'accompagnement social**

LE GROUPE ACTION LOGEMENT



CHIFFRES CLÉS 2023

LES RESSOURCES



1 819 M€
de contribution
des entreprises
(PEEC, PEAC et PSEEC)



1 037 M€
de remboursements de
prêts consentis aux
ménages et aux bailleurs

L'ACTIVITÉ DE SERVICES



784 799
aides et services attribués

dont



135 220
logements attribués

LES EMPLOIS



1 030 M€
d'interventions
et aides auprès
des salariés
des entreprises
(hors Visale)

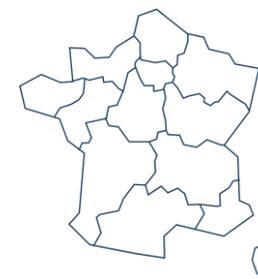


693 M€
de financement des
politiques publiques



4 342 M€
investis dans la production
de logements abordables

L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE



Un patrimoine de **1 090 304 logements** sociaux et intermédiaires

30 346 logements mis en chantier

28 157 logements neufs livrés

50 filiales immobilières dont **45** ESH et **5** sociétés de logement intermédiaire

LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE



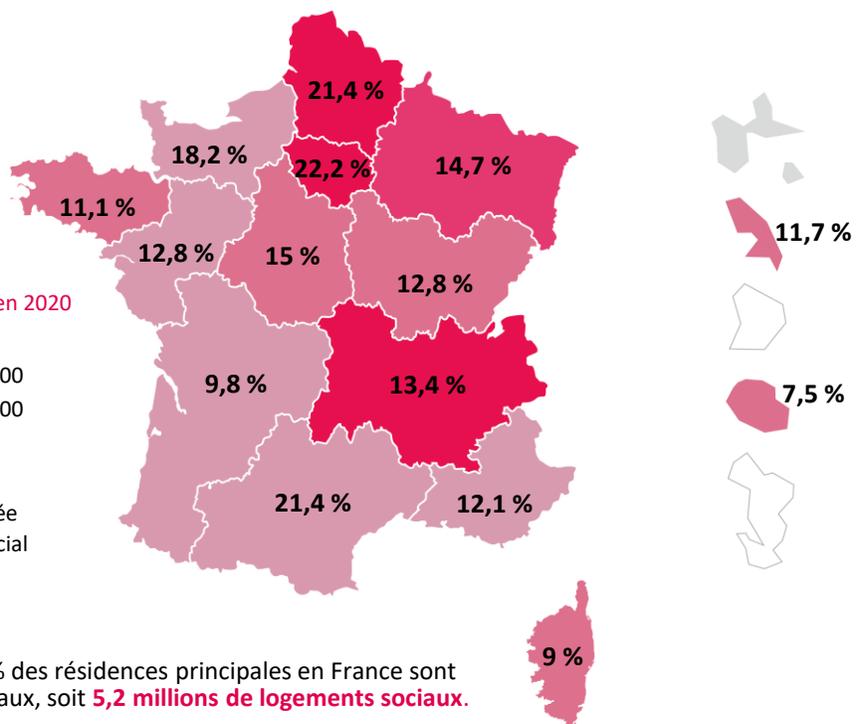
LOGEMENTS SOCIAUX ET LOCATAIRES



10 millions de locataires en 2020
1 Français sur 2 vit ou a vécu dans un logement social

Nombre de logements sociaux en 2020

- 400 000 et plus
- 300 000 à moins de 400 000
- 200 000 à moins de 300 000
- Moins de 200 000
- 0 logement
- Donnée non communiquée
- % locataires dans le parc social



Au 1er janvier 2021, 15,6 % des résidences principales en France sont des logements locatifs sociaux, soit **5,2 millions de logements sociaux**.

DÉLAI D'ATTENTE D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT

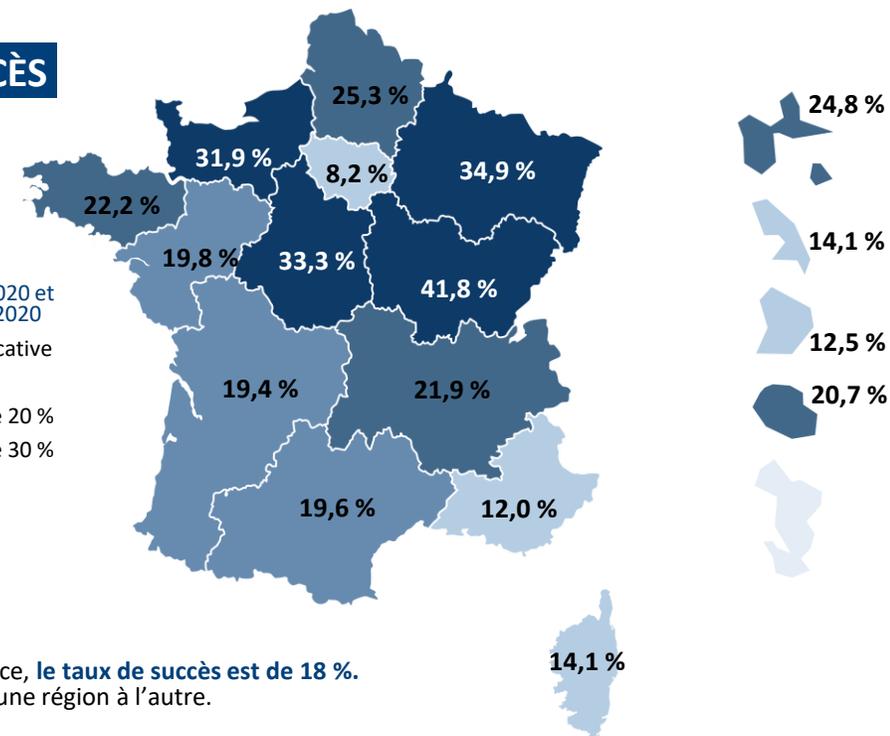


À Paris,
6 ans pour un F1
9 ans pour un F2 ou F3
10 ans pour un F4 et plus

Taux de succès

Demandes en cours fin 2020 et demandes satisfaites en 2020

- Donnée non significative
- Moins de 15 %
- De 15 % à moins de 20 %
- De 20 % à moins de 30 %
- 30 % et plus



En moyenne en France, **le taux de succès est de 18 %**. Il est très variable d'une région à l'autre.



02 VOUS ACCOMPAGNER...

... DANS LE
PARCOURS LOCATIF



RECHERCHER UN LOGEMENT



FAVORISEZ LA RECHERCHE DE LOGEMENTS DES SALARIÉS AVEC NOTRE OFFRE LOCATIVE



LE LOGEMENT SOCIAL

Pour vos salariés
les plus modestes
ou à revenus
moyens



LE LOGEMENT INTERMÉDIAIRE ET PRIVÉ

Une offre souple pour vos
salariés en mobilité ou les
recrutements de cadres ou
jeunes actifs



LE LOGEMENT TEMPORAIRE

Des résidences
hôtelières,
sociales ou pour
jeunes travailleurs
et des résidences
étudiantes



LA COLOCATION

Une solution locative
pouvant être proposée
dans les parcs social,
intermédiaire et privé.
Logements le plus
souvent meublés, situés
en centre-ville et à
proximité des transports.



La recherche d'un logement social simplifiée
avec la plateforme digitalisée AL'in

Des offres de logements intermédiaires à retrouver
notamment sur le site actionlogement.fr
et sur la plateforme in'li



L'accès aux offres de logement, aux services d'accompagnement locatif, à la plateforme AL'in et l'attribution des logements par les bailleurs sont strictement gratuits. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque facturation ou rétribution. Par ailleurs, Action Logement n'établit et n'adresse aucun bon de visite aux candidats. Si de l'argent est demandé, il s'agit d'une fraude qui peut être dénoncée à l'adresse fraude.als@actionlogement.fr

VISALE BAILLEURS

VOUS PERMETTRE DE LOUER VOTRE BIEN SEREINEMENT
AVEC LA GARANTIE VISALE



Visale, la garantie 100 % gratuite qui sécurise vos revenus locatifs

QUI ?



Bailleur d'un logement dans le parc privé ou social



Votre logement, situé sur le territoire français, doit constituer la résidence principale de votre locataire

QUEL LOCATAIRE ?



- Si votre logement relève du parc privé :**
- Jeune de 18 à 30 ans inclus
 - Salarié de + de 30 ans muté ou nouvellement embauché ou ayant des revenus \leq à 1 500 € nets/mois⁽¹⁾
 - Signataire d'un bail mobilité
- Si votre logement relève du parc social :**
- Tout étudiant ou alternant
 - Jeune de 18 à 30 ans si votre logement est en structure collective

QUOI ?



La garantie Visale, dont la durée d'engagement couvre **toute la durée du bail**, vous permet de bénéficier gratuitement :

- d'une garantie de **paiement du loyer et des charges locatives**, dans la limite de 36 mensualités d'impayés⁽²⁾,
- et, uniquement pour le parc privé, d'une prise en charge des **dégradations locatives**, dans la limite de 2 mois de loyers et charges.

Bon à savoir :

- Montant maximum du loyer garanti (charges comprises) : 1 300 € (1 500 € en Île-de-France) et 600 € (800 € en Île-de-France) pour les étudiants et alternants.



BON À SAVOIR !

Inscription sur le site visale.fr pour l'obtention d'un visa avant signature du bail

COMMENT ?

1



Rendez-vous sur visale.fr et créez votre compte

2



Saisissez le nom et le numéro du visa de votre locataire

3



Obtenez votre contrat de cautionnement sans avoir à fournir de justificatifs

4



Signez le bail avec votre locataire

PROGRAMME AMBASSADEURS VISALE



Devenir ambassadeur Visale®, c'est ainsi continuer à simplifier l'accès au logement pour le plus grand nombre.



Avec 9 agences
sur le Grand Ouest,

Email : location@cabinet-lefeuvre.com



Sur Montaigu et La roche sur Yon

Email : aurelien.fauchard@agtim.immo



situé en centre-ville du MANS 4, rue Gambetta

Email : cabimmo.jousse-pean@wanadoo.fr

VISALE LOCATAIRES

QUI ?



- **Jeune** de 18 à 30 ans inclus,
- **Salarié de + 30 ans** muté ou nouvellement embauché ou ayant des revenus $\leq 1\,500$ € nets/mois⁽¹⁾,
- Signataire d'un bail mobilité



Locataire de votre résidence principale située dans le parc privé et sur le territoire français



- **Simple, rapide et 100 % dématérialisé.**
- **Plus besoin d'une caution personne physique.**
- **Plan de remboursement adapté** de la dette, en cas d'impayés.
- **Cumulable**, sous conditions, avec d'autres aides Action Logement.



Bon à savoir :

La garantie Visale est ouverte aux étudiants ou alternants, pour tous types de logements (parc privé, social et assimilé), et aux jeunes de 30 ans au plus, en structures collectives.

QUOI ?



Visale garantit à votre bailleur le **paiement du loyer et des charges locatives**, en cas d'impayés, pendant toute la durée de votre bail⁽²⁾ :

- pour un **montant maximum de 1 300 € (1 500 € en Île-de-France)**,
- pour les étudiants et les alternants, **jusqu'à 600 € (800 € en Île-de-France)**, sans justification de ressources.

COMMENT ?

1



Rendez-vous sur visale.fr pour tester votre éligibilité

2

Créez votre compte et demandez votre Visa

3

Votre bailleur crée son compte sur visale.fr et active la garantie

4

Signez votre bail

S'INSTALLER DANS UN LOGEMENT



SOUTENEZ LES SALARIÉS DANS LEURS DÉPENSES D'INSTALLATION
AVEC L'AVANCE LOCA-PASS®



LE FINANCEMENT GRATUIT DU DÉPÔT DE GARANTIE

- Un **prêt sans frais ni intérêt** pour financer le dépôt de garantie demandé par le bailleur à l'entrée dans le logement
- Le logement peut être situé dans le parc privé, intermédiaire ou social

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



BON À SAVOIR !
Possibilité de déposer la demande
jusqu'à 2 mois après l'entrée dans le logement.

S'INSTALLER DANS UN LOGEMENT

FAITES PROFITER LES ALTERNANTS D'UNE RÉDUCTION DE LEUR LOYER
AVEC L'AIDE MOBILI-JEUNE®



*Cette aide facilite l'accès
au logement des jeunes*



Conditions applicables à partir du 15 février 2024



UNE SUBVENTION POUR ALLÉGER LE LOYER

- ◆ Accessible aux jeunes de **moins de 30 ans, en alternance** qui doivent **se rapprocher de leur emploi** :
 - en prenant une **nouvelle résidence principale distante d'au moins 70 km de leur précédent logement**. À défaut, ils doivent justifier d'une **durée de temps de trajet supérieure à 40 min** entre les deux adresses*
 - ou en prenant **un second logement qui leur occasionne une double charge de loyer**
- ◆ Conditions de ressources : **jusqu'à 80 % du Smic**
- ◆ Prise en charge d'une partie du loyer, **jusqu'à 100 € par mois**, déduction faite de l'aide au logement
- ◆ Subvention mobilisable **pendant une année de formation professionnelle, dans la limite de 11 mois**

* Le calcul de la distance ou du temps de transport doit être vérifié sur l'un de ces 4 sites :
Via Michelin, Mappy, Google Maps ou Waze (véhicules motorisés et immatriculés, transports en commun)



BON À SAVOIR !

Le jeune peut bénéficier de cette aide sur deux années de formation maximum, consécutives ou non, soit deux fois 11 mois

... DANS LES
DE TRAVAUX

PROJETS



FINANCER DES TRAVAUX



AIDEZ LES SALARIÉS À AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE
TOUT EN CONSERVANT LEUR POUVOIR D'ACHAT
AVEC LES PRÊTS TRAVAUX : JUSQU'À 10 000 € À UN TAUX AVANTAGEUX



RÉNOVATION

Travaux d'amélioration, de mise aux normes...



ADAPTATION AU HANDICAP

Travaux dans la résidence principale d'une personne handicapée



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage...)



COPROPRIÉTÉ DÉGRADÉE

Travaux dans les parties communes et privatives d'un immeuble



BON À SAVOIR !

- Les travaux doivent être effectués dans la **résidence principale** dont le salarié est **propriétaire**
- En cas de travaux de **performance énergétique**, le prêt peut concerner également un **propriétaire bailleur**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

ACCOMPAGNER VOS
SALARIÉS...

... DANS LEUR PROJET
D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ



ACHETER UN BIEN IMMOBILIER



AIDEZ VOS SALARIÉS À CONCRÉTISER LEUR PROJET D'ACHAT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE
AVEC LE CONSEIL EN FINANCEMENT ET EN ACCESSION



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT POUR UN PROJET D'ACQUISITION, résidence principale ou investissement locatif

- ◆ Diagnostic de la situation et du projet d'achat
- ◆ Analyse du projet après étude du profil acquéreur, de l'environnement juridique et patrimonial de l'opération
- ◆ Étude de la faisabilité du projet, recherche de solutions adaptées et élaboration d'un plan de financement



BON À SAVOIR !

- Des conseillers spécialisés répartis sur tout le territoire
- Une analyse confidentielle de la situation pour une acquisition en toute sécurité
- Un gage de transparence et d'objectivité sur les financements proposés

... DANS UN PROJET
D'INVESTISSEMENT LOCATIF



LOUER POUR L'EMPLOI

ACCOMPAGNEZ LES PROPRIETAIRES BAILLEURS
DANS LA MISE EN LOCATION DE LEUR BIEN IMMOBILIER



Lancement en avril 2024



AVEC LOUER POUR L'EMPLOI, UNE OFFRE COMPLÈTE
ET SÉCURISÉE POUR RÉNOVER SON BIEN ET LE LOUER
SEREINEMENT

- ◆ Jusqu'à 15 000 € de prêt dont 5 000 € pour financer des travaux de rénovation énergétique
- ◆ Trouver facilement un locataire et **éviter la vacance locative**
- ◆ **Sécurisation des revenus locatifs**

Les ambassadeurs Visale sont des professionnels immobiliers qui font confiance à Visale et qui utilisent la garantie.
Cette communauté d'agences ambassadrices sont prêtes à valoriser leur expérience de Visale auprès des pairs.
La participation au programme Ambassadeurs Visale est une démarche qui se veut gagnante – gagnante : une sélection d'Administrateurs de Biens dans toute la France qui s'engagent au-delà de la seule utilisation de Visale à en faire une promotion particulière, la contrepartie étant une visibilité spécifique via le site visale.fr et ses réseaux sociaux.



LE LOGEMENT PRIVÉ

Avec Visale, Action Logement facilite l'accès au logement privé des salariés.

Des logements à loyers maîtrisés, principalement localisés en centre-ville et/ou à proximité des transports, sont proposés dans le cadre des deux dispositifs Louer pour l'Emploi

L'OFFRE LOUER POUR L'EMPLOI



Un conseil en financement sur le montage global du projet
et une information personnalisée



Une garantie de loyer impayés et dégradations locatives Visale
sans frais ni carence



Si besoin, une prise en charge des honoraires de mise en location via partenaire immobilier agréé



Et/ou un prêt travaux de 10 000 € jusqu'à 15 000€ pour des travaux énergétiques, mobilisable en fonction des besoins au cours des 3 ans



Une proposition d'un candidat locataire salarié labellisé
pour une mise en location sereine



Un expert Louer Pour l'Emploi privilégié
tout au long de mon parcours

Un engagement sur 3 ans de louer à loyer abordable
à un salarié sur le territoire

ACCOMPAGNER VOS
SALARIÉS...

... À SURMONTER UNE
DIFFICULTÉ LOGEMENT



FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT



SOUTENEZ LES SALARIÉS FRAGILISÉS
AVEC LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À TOUT SALARIÉ
FRAGILISÉ DANS SON ACCÈS OU MAINTIEN DANS UN
LOGEMENT

- ◆ Pour toute **situation ayant un impact sur le logement** : rupture professionnelle, conflits familiaux, maladie, décès, sinistre dans le logement...
- ◆ Permet de prévenir les expulsions, de prévenir ou travailler sur les conséquences du surendettement, chercher des solutions pour les situations d'urgence...



BON À SAVOIR !
Le service accompagnement social
est **gratuit et confidentiel**



03
DES OUTILS
À VOTRE DISPOSITION

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION



DES SUPPORTS DE COMMUNICATION SELON LES BESOINS DES SALARIÉS

Nos supports de communication sont déclinés selon les moments de vie des salariés : Trouver un logement, Démarrer dans la vie active, **Acheter un bien immobilier**, Financer des travaux, Investir dans l'immobilier et Faire face à une difficulté logement.



Retrouvez les dépliants, affiches, bannières web, vidéos ... dans le [centre de documentation de notre site internet.](#)

ACHETER UN BIEN IMMOBILIER



FACILITEZ L'ACHAT DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE
AVEC LE PRÊT ACCESSION: JUSQU'À 30 000 € À UN TAUX AVANTAGEUX



POUR AIDER À LA **CONSTRUCTION OU L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF** ET À TOUTE ACQUISITION EN **ACCESSION SOCIALE**

- ◆ Sans frais de dossier ni de garantie ou de caution
- ◆ **Toute opération d'accession sociale** : PSLA, Bail Réel Solidaire dans le neuf ou l'ancien, ou achat d'un logement HLM

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



BON À SAVOIR !
Les opérations d'accession sociale permettent d'acquérir un **bien à coût maîtrisé** et de **bénéficier de garanties** en cas d'accident de la vie (séparation, chômage...) telles que les **garanties de rachat et de relogement**.

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.



RESTONS EN CONTACT !

NOUS CONTACTER

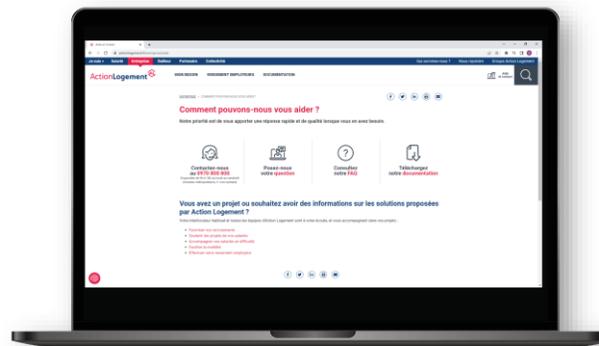
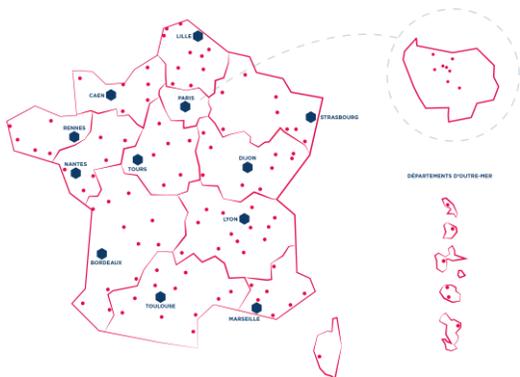
À L'ÉCOUTE DE VOS SALARIÉS

- **Un service client au 0970 800 800**

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
(Horaires métropolitains - Numéro non surtaxé)

- **Un réseau d'agences de proximité**

Pour retrouver l'agence la plus proche de chez soi,
rendez-vous sur actionlogement.fr



- **Retrouvez sur le site actionlogement.fr, toutes les informations utiles :** pages produits, formulaires de contact, actualités, évènements, foire aux questions...



VOS INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

Stéphanie BOULAY

Directrice Territoriale Atlantique Vendée

stephanie.boulay@actionlogement.fr

06 29 83 85 08

Céline LUINO

Directrice Régionale Adjointe Clients

Celine.luino@actionlogement.fr

06 37 34 44 47

ActionLogement

RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE



Les aides et les prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.
Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par la réglementation en vigueur.
Visale, AVANCE LOCA-PASS® et AIDE MOBILI-JEUNE® sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.
Crédits photos : AdobeStock

Action Logement Services - SAS au capital de 20.000.000 d'euros - Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232 - Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR